

Communiqué de presse



Laon, le 1^{er} mars 2020

Premier cas confirmé de coronavirus dans le département de l'Aisne

Un premier cas confirmé de personne atteinte du coronavirus covid-19 a été constaté cet après-midi dans le département de l'Aisne. Il s'agit d'une personne récemment de retour de Vénétie et habitant la commune d'Origny-en-Thiérache. Elle a été prise en charge rapidement ainsi que sa famille (un conjoint et deux enfants) par le SAMU de l'Aisne puis le CHU d'Amiens, dans un service dédié à la prise en charge des patients COVID-19. Son état est stable et n'inspire pas à ce stade d'inquiétude.

Les autres membres de la famille ont fait l'objet de consignes de confinement à leur domicile. Les enfants ne rejoindront pas leur école à la rentrée. Les équipes de l'ARS Hauts-de-France et de la cellule régionale de Santé Publique France travaillent d'ores et déjà à l'identification des éventuelles personnes avec lesquelles cette patiente aurait pu être en contact rapproché.

Il est rappelé les consignes d'application de mesures barrières, en particulier :

- se laver régulièrement les mains,
- tousser et éternuer dans son coude,
- utiliser des mouchoirs à usage unique.

Le coronavirus peut se transmettre par les postillons, lors d'un contact rapproché avec un malade présentant des symptômes, c'est-à-dire :

- en partageant le même lieu de vie,
- en étant en face à face avec le malade, à moins d'un mètre de lui au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion.

Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le coronavirus COVID-19, une plateforme téléphonique nationale est accessible gratuitement au 0 800 130 000.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle

Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr

www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02